



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

**AVIS PUBLIC À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES
COMMENTAIRES À PROPOS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE DU LOT 4 698 204**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donné par la soussignée, Coralie Rodrigue, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, que :

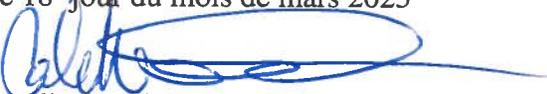
Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 1^{er} avril 2025 à 19 h 30.

La municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure, comme décrites ci-dessous :

- Adresse : Lot 4 698 204
- Projet : Augmentation d'un Cheptel
- Demande : Autoriser une augmentation du Cheptel qui ne respecterait pas les distances séparatrices minimales requises.

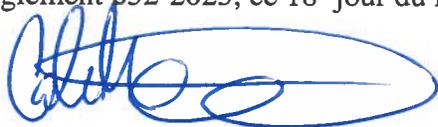
Les personnes intéressées par ces demandes de dérogations mineures pourront se faire entendre par le Conseil lors de l'assemblée publique. Il est aussi possible de faire parvenir ses commentaires par courriel à l'adresse suivante dg@saintbenoitlabre.com ou par la poste ou en déposant votre écrit dans la chute à courrier du bureau municipal avant le 31 mars 2025, 16 h 30.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 18^e jour du mois de mars 2025


Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement 652-2025, ce 18^e jour du mois de mars 2025.


Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.